

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL IX/2023 SEANCE
DU 21 décembre 2023**

Département de la Moselle. Arrondissement de Sarrebourg
Conseillers élus : 15 – Conseillers en fonction : 12 – Conseillers présents : 8 quorum atteint
La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil Municipal le 14 décembre 2023.

Sous la présidence du Maire Stéphane ERMANN.

Présents : THOMAS Michel -- JAMBOIS Nathalie-- SANDONATO Jean-Claude-- DEVANTAUX Didier – MARCHAL André -- LEROUX Fabrice -- ROSARIO Mike

Absents : BRADLEY Nathalie(excusée) -- DELEBEQUE Morgan(excusé) -- CHRISTEN Mireille(excusée) – LIMON Angélique (excusée)

Secrétaire de séance : THOMAS Michel

Pas de délibération à l'ordre du jour, mais des informations à partager.

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation par la société Héliantis d'un projet éolien**
- 2. Information concernant les Zones d'accélération des énergies renouvelables**
- 3. Information sur la nécessité de mettre à jour le PLU**
- 4. Divers**

1. La société Heliantis fait une présentation d'un potentiel projet éolien sur le territoire de la commune. Le projet prévoit 6 éoliennes d'une hauteur de 150 m. La zone retenue par l'investisseur se situe entre Réchicourt le château et Avicourt. Vous trouverez en pièce jointe le power point de présentation.

2. La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie. Elle permet aux communes de définir des zones où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables (ZAENR). Afin de définir ces zones un groupe de travail est mis en place comme suit ; THOMAS Michel, JAMBOIS Nathalie, SANDONATO Jean-Claude, MARCHAL André, DEVANTAUX Didier, ROSARIO Mike

3. Afin d'être en concordance avec les évolutions de l'urbanisme, le PLU élaboré en 2012, a besoin d'être modifié tant au niveau de son zonage que réglementairement. Pour travailler sur cette révision sont volontaires THOMAS Michel, JAMBOIS Nathalie, SANDONATO Jean-Claude, MARCHAL André, DEVANTAUX Didier, ROSARIO Mike

4. La commune est propriétaire du terrain situé rue de la chapelle, concernant les préemptions de ventes des maisons Mombert et Knittel la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption. Le samedi 03 août 2024 un concours de tonte de mouton aura lieu à l'arboretum, voir pour organiser des activités complémentaires. L'isolation du gîte est une nécessité au regard des factures élevées de chauffage, le problème se pose également à la salle socio-culturelle, il faut se renseigner auprès de la CC-SMS. Mme Jambois est désignée pour faire une demande de devis concernant les velux du gîte. Les travaux d'assainissement débiteront le 1^{er} semestre 2024. Mr THOMAS Michel est chargé de l'organisation de la pose de la tyrolienne à la cité.